

Date : 16 juin 2022

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur Accompagnement à l'Autonomie

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chef du Service Droits et Orientations

Grade et filière	ATTACHE ou ATTACHE PRINCIPAL / ADMINISTRATIVE ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ou CONSEILLER SUPERIEUR SOCIO-EDUCATIF ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF HORS CLASSE / MEDICO-SOCIALE
------------------	--

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Accompagnement à l'Autonomie	Droits et Orientations		1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- L'ensemble des Services et des Agences du Pôle Solidarités
- L'ensemble des Pôles

Exercez-vous une fonction d'encadrement hiérarchique ? OUI

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI

B) Relations externes

- Ensemble des acteurs sociaux et médico-sociaux intervenant en direction des personnes handicapées,
- Porteurs de projet,
- Partenaires institutionnels
- Prestataires de services

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Au sein du Pôle Solidarités, la Direction Accompagnement à l'Autonomie, qui porte la Maison de l'Autonomie, dispose de l'ensemble des leviers d'action pour conduire la politique autonomie du Conseil Départemental.

Elle se compose de trois services : le Service des Établissements, le Service Aide à l'Autonomie et le Service Droits et Orientations.

Le Service Droits et Orientations regroupe le Groupement d'Intérêt Public (GIP) MDPH, et différentes Cellules.

Le Chef du Service Droits et Orientations, mis à disposition du GIP MDPH sur une quotité de travail de 80 % est en charge :

- du pilotage et de l'animation de son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
- de l'animation et du développement du réseau partenarial du service et de la MDPH,
- en lien étroit, avec le Directeur de la MDPH, de l'organisation et du pilotage des instances de la MDPH,
- de la conduite de projets, en particulier Réponse accompagnée pour tous / Communauté 360.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :

- coordonne, encadre et anime les agents du service et s'attache à développer leurs compétences,
- décline les orientations stratégiques et les priorités de la direction,
- coordonne les activités du service et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans son service, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
- est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le respect des lois, règlements et procédures,

- est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP,
- est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- prépare et suit le budget propre à son service,
- assure le management opérationnel des équipes du service et réalise, en particulier, l'évaluation des collaborateurs du service qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans son service,
- participe au dialogue social interne au service et à la gestion des ressources humaines du Service,
- participe à la transversalité au sein de la Direction et avec les autres pôles,
- élabore le rapport annuel d'activité du service, anime les réunions de service et l'équipe des responsables de Cellule,
- organise les délégations de responsabilité et les représentations,
- est garant des processus de traitement des dossiers, de l'harmonisation des pratiques et de l'égalité de traitement des usagers, du respect de la réglementation,
- en qualité de membre de l'équipe de Direction, participe à la circulation de l'information et contribue à la transversalité des actions conduites,
- contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en proposant des actions de communication sur les missions du service.

2. Assure l'animation du réseau partenarial du service et de la MDPH :

- anime et développe le réseau partenarial et assure le suivi des conventions avec les différents acteurs,
- rédige et assure le suivi des conventions avec les partenaires,
- supervise les Equipes pluridisciplinaires d'instruction,
- développe et noue de nouveaux partenariats.

3. Organise et pilote les instances du GIP MDPH:

- rédige l'ordre du jour et du procès verbal, anime les séances de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) plénière et du bureau élargi e, lien étroit avec le Président de la CDA et les Vices-Présidents, est garant de l'actualisation et de l'application du règlement intérieur de la CDA,
- rédige l'ordre du jour et du procès verbal et anime les séances de la COMEX et de son bureau en lien étroit avec le Président de la COMEX.

4 ; Conduit des projets :

- assure la conduite de projets ponctuels liés à l'évolution des missions de la Direction Accompagnement à l'Autonomie, anime les groupes de travail ad hoc. Le Chef de Service pilote, en particulier, le déploiement de la Réponse Accompagnée pour Tous / Communauté 360.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi
Organiser et garantir le travail en transversalité
Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat
Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe
Sécuriser les actes et les procédures administratives
Organiser et adapter la circulation des informations
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Piloter un projet transversal particulièrement complexe sur un long terme et mobilisant des partenaires nombreux issus d'horizons très différents
Collaborer à l'élaboration de la stratégie
Être force de proposition et conseiller la direction générale et les alerter sur les risques particuliers liés à la mise en œuvre de la demande publique
Analyser les évolutions de l'environnement (politique, réglementaire, socio économique, etc) du secteur ou du domaine
Repérer et réguler des dysfonctionnements ou solliciter l'arbitrage de sa hiérarchie
Animer un groupe d'encadrement, faire comprendre les attendus et être à la bonne distance
Connaître le cadre réglementaire et les dispositifs liés à la perte d'autonomie
Co-construire et faire émerger des objectifs communs avec les partenaires en lien avec les évolutions du secteur et de la réglementation
Financement